



## CONSEIL D'APEL

### Jeudi 28 septembre 2017, en salle C-2-1 du BS à 20h30

Présents (**en gras**) :

**Mme Garnier** chef d'établissement – **Mme Lamiré** chef d'établissement primaire

Membres APEL BS :

**Cécile Altherr, Charles Berkovits, Carole Carrara-Caillon, Juliette Cartier-Bresson, Philippe Chailley, Claire Clémencin, Béatrice Dolbeau, Guillaume Duchesne, Agnès Duval et Albane Mulliez**

## 1. Présentation

- **Accueil de Madame Lamiré :**  
Présentation des membres du conseil d'APEL
- **Présentation de Madame Lamiré nouveau chef d'établissement du primaire :**  
Avant son arrivée au Bon Sauveur en août 2017, Madame Lamiré a été chef d'établissement 3 ans dans une école à Pau puis à Sainte Thérèse de Bougival depuis 2008.

## 2. Effectifs

- **Enseignants :**
  - Pour la rentrée 2017, il y a 81 enseignants au Bon Sauveur, dont 8 nouveaux, suite à des départs en retraite, demandes de mutation et réductions du temps de travail.
  - L'arrivée de Madame Pion, nouvelle enseignante de la classe ULIS, se passe bien avec une bonne adaptation des élèves. Madame Pion était auparavant enseignante de comptabilité dans le secondaire. Il y a une bonne mise en place de l'inclusion avec une réelle démarche vers les autres professeurs de l'établissement afin de créer un lien. Madame Pion a d'ailleurs réalisé un diaporama pour expliquer ce qu'est l'ULIS, exposer ses attentes, ses besoins... afin de la présenter aux autres professeurs. A la demande de Madame Garnier, les parents des élèves de l'ULIS vont réaliser une diapositive pour présenter leur enfant, afin de l'intégrer à ce diaporama, car depuis leur arrivée il y a 2 ans au Bon Sauveur, ces élèves ont beaucoup évolué.
  - Au primaire il y a 4 nouveaux enseignants en classes de Grande Section, CP, CE2 et CM2.

- **Personnel OGEC :**

- Le personnel OGEC représente 53 personnes.
- Au collège il y a eu le départ de Monsieur Fabrega, qui était responsable de vie scolaire des élèves de 3<sup>ème</sup>.
- Il y a actuellement un recrutement afin de trouver un nouveau surveillant pour 20 heures par semaine ainsi qu'un surveillant supplémentaire pour renforcer l'équipe sur le temps du déjeuner.
- Aucun changement du personnel OGEC au primaire pour cette rentrée 2017.

- **Elèves :**

- Primaire : 380 élèves
- Secondaire : 1213 élèves (10 élèves de moins par rapport à l'année dernière)

Au lycée il y a 524 élèves (540 l'année dernière) dont :

-178 en 2<sup>nde</sup> : il y a 3 classes de 36 élèves et 2 classes de 35 élèves en fonction de la taille de la salle de classe. Il y a eu un certain nombre de départs en fin de 3<sup>ème</sup> qui ont permis d'accueillir l'équivalent d'une classe de nouveaux élèves.

-174 en 1<sup>ère</sup> : il y a eu quelques départs en fin de 2<sup>nde</sup> et peu de demandes d'inscriptions (année de naissance 2001).

-172 en terminales : dont 2 redoublants. Là aussi peu de demandes d'inscriptions car les élèves ne changent pas d'établissement à ce stade de leur scolarité, il y a peu d'échecs au baccalauréat et les établissements d'origine ont dorénavant obligation de prendre des redoublants.

Au collège il y a 689 élèves dont :

-174 en 6<sup>ème</sup>

-170 en 5<sup>ème</sup> : la classe précoce est passée de 28 élèves en 6<sup>ème</sup> à 30 élèves en 5<sup>ème</sup>, c'est une légère augmentation pour ne pas perturber l'équilibre du groupe.

-167 en 4<sup>ème</sup>

-178 en 3<sup>ème</sup> : il y a un certain nombre de redoublants en 3<sup>ème</sup> car ces élèves n'ont pas pu redoubler durant les années précédentes avec la disparition du redoublement. De plus, en fin d'année dernière il y a eu beaucoup plus d'orientations vers des filières professionnelles : 8 élèves ont ainsi été orientés en 2<sup>nde</sup> professionnelle, et parmi ceux dont les familles ont refusé l'orientation, certains ont changé d'établissement et d'autres ont choisi de redoubler au Bon Sauveur. Parmi les 8 élèves qui ont été orientés en voie professionnelle, 5 n'ont pas obtenu le brevet des collèges.

- Effectifs futurs : face aux demandes d'inscription de plus en plus nombreuses, notamment en 6<sup>ème</sup> et en 2<sup>nde</sup> et avec un établissement cylindrique (5 classes par niveau de la 6<sup>ème</sup> à la terminale), il n'y a pas de projet de réduction significative des effectifs pour les années à venir, mais une réelle volonté de les maîtriser (avec une moyenne de 36 élèves par classe au lycée et de 34-35 élèves par classe au collège).

- Difficulté de l'ouverture en 6<sup>ème</sup> : depuis le 4 septembre 2017 (date d'ouverture des candidatures), il y a eu 102 demandes d'inscription en 6<sup>ème</sup> pour la rentrée 2018. Avec les 59 élèves qui viendront du Bon Sauveur et environ 50 frères et sœurs d'élèves déjà scolarisés au BS, il reste fort peu de places dans les 4 classes de 6<sup>ème</sup> (hors EIP) malheureusement pour de nouvelles familles en dehors des écoles prioritaires de la boucle.

### 3. Point fête de l'amitié

- Après 3 années en tant que co-responsables de la fête, Agnès Duval et Albane Mulliez passent la main à une nouvelle équipe composée de Bruno Michel, Catherine Bletsas, Hakima Benmadi-Lefoll et Guillaume Duchesne. Ce dernier précise qu'il ne pourra pas s'investir en tant que responsable, mais accepte un rôle de supervision et de renforcer l'équipe ainsi constituée.
- La nouvelle formule testée l'année dernière, qui se clôturait par un dîner, a remporté un grand succès. Malgré la météo maussade et une faible fréquentation, la fête fut une réussite, tant sur l'ambiance que sur le plan financier car un réel effort a été mis en place pour diminuer les dépenses sur un maximum de postes.
- Cette année, la fête de l'amitié aura lieu le samedi 26 mai 2018, veille de la fête des mères.

### 4. Subventions

#### • Année 2016-2017 :

Suite au détail des subventions réalisé par David Doitteau, on remarque que des économies ont été faites sur différents postes :

- Voyage à Verdun (260€)
- Voyage de la 6<sup>ème</sup> précoce à Belle-Ile (519€)
- Classe de nature des CM1 à St Gilles (1468€)
- Lisieux (85€)

#### • Année 2017-2018 :

- L'enveloppe prévisionnelle habituelle se constitue de la façon suivante :  
5 000€ pour le primaire  
4 000€ pour le collège  
3 500€ pour le lycée  
2 000€ pour la pastorale
- Il est compliqué pour Madame Garnier de donner en début d'année un tableau complet et précis des besoins car de nouveaux projets viennent se greffer en cours d'année.

- Une réunion de réflexion sur ce sujet entre Madame Garnier et l'APEL sera programmée prochainement.

- **Point investissements**

L'APEL constate que depuis 2 ans, il y a eu très peu de subventions pour des investissements pour le Bon Sauveur (712€). Il y a eu récemment l'achat de vélos pour les maternelles, mais l'APEL aimerait investir dans d'autres projets car sa mission première n'est pas de capitaliser mais de participer à des investissements pour l'établissement et les élèves.

## 5. Surveillance cantine et étude au primaire

- Actuellement Madame Lamiré recrute des personnes pour la surveillance de la cantine le midi et de l'étude le soir.  
Madame Lamiré a reçu de nombreuses réponses suite à son mail aux parents, mais aucun candidat n'était disponible le midi et le soir. La solution est donc de recruter plusieurs personnes pour couvrir tous les créneaux horaires, ce qui est en cours.
- Concernant l'étude du soir, pour l'instant le lundi soir est complet, il manque 1 personne pour le mardi, 1 personne pour le jeudi et 2 personnes pour le vendredi. Il y a eu beaucoup de demandes cette année pour l'étude du soir (par exemples 28 élèves de CM1 et 28 élèves de CP) donc certains soirs il y a entre 23 et 28 élèves par niveau d'où l'obligation de faire 2 groupes.
- Concernant la surveillance de la cantine chaque midi de 11h45 à 13h30, pour l'instant personne n'est recruté. Une annonce a été mise en ligne par Béatrice Dolbeau ce jeudi 28 septembre sur le groupe Facebook « Les Bons plans du BS » qui regroupe plus de 700 membres en lien avec le Bon Sauveur.
- D'autres pistes pourraient être explorées : des sociétés des gardes d'enfants après l'école qui pourraient avoir des candidates disponibles à l'heure du déjeuner, les missions locales, les mairies...

## 6. Nouveautés de la rentrée

- **Les éco-délégués :**

- Le rôle de l'éco-délégué est de sensibiliser les autres élèves par rapport au thème d'année qui est tourné vers l'écologie. Il y en a 1 par classe voire 2.
- Lors de la première réunion de CVC (Conseil de Vie Collégienne), différentes idées de thèmes ont été abordées. L'idée du collège vert est venue des élèves avec par exemple l'idée de mettre un sapin au cœur du collège.

- L'éco-délégué a pour mission de faire émerger les idées dans sa classe avec le professeur principal et sur le niveau avec les responsables pédagogiques et le responsable de vie scolaire, de les transmettre aux autres élèves, de les sensibiliser et d'animer la réalisation de ces idées.
  - Les éco-délégués auront une formation le 20 octobre 2017 matin : on leur parlera du jardin et du potager urbains, on leur montrera la façon de mener un projet et on leur expliquera comment faire émerger des idées.
  - Les éco-délégués seront donc environ 5 par niveau, et ils travailleront avec leur responsable de vie scolaire et leur responsable pédagogique.
  - Le rôle de l'éco-délégué a été expliqué à l'ensemble des élèves en AG.
  - La difficulté est qu'un certain nombre d'élèves semble y être sensibles mais beaucoup aussi ne le sont pas, que ce soit pour les jeunes comme pour les adultes concernés. D'où la mission éducative de l'école et de l'idée de l'éco-délégué.
  - L'éco-délégué est invité à faire part de ses difficultés à chaque fois que cela est nécessaire afin de recevoir l'aide d'un adulte de l'établissement.
  - Un temps de sensibilisation sur ce sujet est également prévu en vie de classe.
  - Le rôle de l'éco-délégué n'est absolument pas de prendre en charge à lui seul la propreté de l'établissement et d'être garant de bons comportements à l'échelle de l'établissement !
- **Le tri sélectif :**
    - Il a été mis en place à la cantine ce jeudi 28 septembre 2017.
    - Le mercredi 26 septembre matin, une formation a eu lieu pour tous les adultes de la cantine.
    - Ce jeudi 28 septembre, la société de restauration a mis en place une animation pour sensibiliser les élèves.
    - Suite à cette première journée, un point a été fait avec un responsable de la société CONVIVIO : ce dernier a été surpris en bien car le concept a bien pris et avec une bonne fluidité.
  - **Le potager :**
    - Suite aux travaux de l'amphithéâtre et de l'annexe du lycée, il y avait obligation de réhabiliter l'espace situé entre le stade et le portail d'accès au parking des professeurs : un jardin pédagogique, dont le référent est Monsieur Guesnon, responsable pédagogique du lycée, y a été créé.
    - C'est un bel espace agréable séparé en différentes parties : une pour le primaire, une pour l'ULIS, une pour le collège et une pour les adultes de la communauté éducative. Il pourrait être envisagé qu'un espace soit mis à la disposition de parents qui le souhaiteraient ou que des parents co-animent des ateliers avec des élèves.
    - Ce potager sera le lieu de différentes animations et co-animations d'ateliers. Une personne qui travaille à la reprographie a le projet d'un atelier jardinage pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> : pour l'instant 4 élèves y sont inscrits et l'atelier sera mis en place à partir de 5 participants. Il pourrait être envisagé également la culture d'herbes aromatiques qui seraient utilisées à la cantine.

- **Les sorties culturelles du lycée :**

- Elles existent depuis quelques années : elles étaient organisées successivement par différents professeurs et ont été reprises cette année par Madame Bineaux, professeur de français.
- La proposition par affichage ne fonctionnant plus, l'année dernière ces sorties étaient proposées avec les circulaires de rentrée et une vingtaine d'élèves se sont inscrits. Il y a eu de nombreux désistements et il n'y a eu parfois que 3 élèves pour une sortie. Lorsque ces désistements étaient accompagnés d'une demande de remboursement, il n'était pas envisageable d'y répondre favorablement car il fallait payer les conférenciers réservés de longue date.
- Cette année la communication est plus marquée : l'objectif de Madame Bineaux est de développer la culture au lycée. Ces actions peuvent aussi s'inscrire dans une volonté de Madame Garnier de redynamiser la filière littéraire.

## 7. Points divers

- **Formation des deux AVS de la classe ULIS**

- Les retours des deux AVS ont été très positifs et elles sont d'ailleurs demandeuses d'autres formations à l'avenir.
- Il a été demandé par l'APEL un retour sur cette formation : il y en a eu un, remis au Bon Sauveur qui l'a transmis à Juliette Cartier-Bresson car il était adressé au donateur privé.

- **Location d'une benne**

- Le Bon Sauveur et l'APEL projettent de louer une benne en commun en partageant les frais à parts égales.
- Cela pourrait avoir lieu au début des vacances de la Toussaint (le lundi 23/10/17 est à confirmer).

- **Demande de casiers au lycée**

- Madame Garnier répond qu'il est difficile de trouver des emplacements et n'est pas favorable à l'augmentation du nombre de casiers au lycée, dans une perspective réaffirmée de développer l'autonomie des lycéens. Il y en a un certain nombre dans le hall du lycée pour les élèves qui en ont vraiment besoin (problèmes médicaux ou autres).
- Au collège, le nombre de demandes n'est pas honoré donc une recherche d'emplacements est en cours afin de pouvoir en proposer davantage.

- **DST le 14 octobre 2017, jour de confirmation de certains élèves de 4<sup>ème</sup>**
  - Comme les années précédentes, les frères et sœurs des confirmands, seront exemptés du DST du samedi matin. Les sujets leur seront donnés en DM.
  - Les familles doivent se manifester auprès de Monsieur Guesnon.
  
- **Conseil d'école**
  - Madame Lamiré n'a pas encore programmé de conseil d'école car sa forme n'est pas encore déterminée. Dans certaines écoles, il ressemble à notre conseil d'établissement.
  - Un rendez-vous pourrait être programmé prochainement entre Madame Lamiré et l'APEL afin d'en discuter.

## 8. Calendrier

- **Assemblée Générale de l'APEL** : mardi 21 novembre 2017
  
- **Conseils d'APEL à 20h30 à la cafétéria** :
  - jeudi 7 décembre 2017
  - jeudi 8 février 2018
  
- **Opération vélos organisée par l'APEL** : elle aura lieu avant les vacances de la Toussaint. Guillaume Duchesne est en attente d'un retour pour une date dans les prochains jours. L'année dernière l'opération a eu moins de succès, certainement car elle avait lieu pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive. Une idée pourrait être d'élargir la prestation aux adultes.

La séance est levée à 22h20